

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Représentativité patronale : la Fédésap devient la 1<sup>ère</sup> organisation du secteur des Services à la Personne

Paris, le 13 juillet 2021

**La mesure de l'audience des organisations professionnelles d'employeurs par la Direction générale du travail, consacre la Fédésap - Fédération des services à la personne et de proximité – comme la 1<sup>ère</sup> organisation patronale du secteur, devant la FESP, avec 2.003 entreprises adhérentes.**

Son audience (en raison du nombre d'entreprises adhérentes) est en très forte augmentation (de +135 % par rapport au 1<sup>er</sup> cycle de mesure de la représentativité de 2017). La Fédésap comptait alors 852 entreprises adhérentes (soit 32,95 % du secteur). Elle regroupe désormais le plus grand nombre d'entreprises du secteur des Services à la Personne.

Les structures adhérentes de la Fédésap emploient 92.256 salariés (contre 35.021 en 2017, soit à l'époque 32,03 % de l'audience du secteur en considération du nombre de salariés employés par ses entreprises adhérentes), soit une progression spectaculaire de + 163 % par rapport à la mesure d'audience de 2017.

Les chiffres, en particulier de l'audience « salariés », ne sont pas définitifs et peuvent encore évoluer jusqu'à la publication des arrêtés ministériels de représentativité patronale. On peut relever d'ailleurs, à ce sujet, que les chiffres avancés par la FESP suscitent d'importantes questions.

En effet, la Fédésap compte parmi ses membres, d'une part, le plus gros réseau d'entreprises indépendantes de Services à la Personne, ce qui est l'ADN de la fédération, et, d'autre part, les entreprises leaders par dans chaque métier : les principales entreprises d'aide aux seniors, le numéro 1 des services aux personnes en situation de handicap, le numéro 1 des services de facilitation du quotidien, les numéros 2, 3 et 4 de la garde d'enfants ...

La Fédésap est de fait la véritable « *maison commune* » de toutes les entreprises de Services à la Personne et de proximité et poursuit sa montée en puissance dans l'intérêt de la branche.

La place de 1<sup>ère</sup> organisation patronale confirme la légitimité de la Fédésap comme un acteur indiscutable non seulement dans le champ du dialogue social et de la formation professionnelle, mais également en matière de représentation et de défense des intérêts des entreprises de Services à la Personne, vis-à-vis notamment des pouvoirs publics.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Selon le président de la Fédésap M. Amir Reza-Tofighi, « *la 1<sup>ère</sup> place d'organisation patronale récompense le travail accompli au service des adhérents, mais aussi et surtout traduit la reconnaissance des actions menées par la Fédésap sur le plan politique, comme le versement de la prime « covid » aux aides à domicile, la mise en place du crédit d'impôt contemporain, ou notre mobilisation en faveur de la revalorisation des salaires de tous les intervenants à domicile, qu'ils soient employés par des associations ou des entreprises* ».

En cette « fin » de crise sanitaire, les enjeux pour le secteur sont majeurs et, « *le combat est loin d'être terminé. À quelques mois d'élections majeures pour notre pays, la Fédésap appelle à une mobilisation de TOUS les acteurs pour un plan Domicile ambitieux et partagé* ».

La Fédésap va continuer ses actions pour faire reconnaître la place capitale des métiers du lien que représentent les Services à la Personne, vivier d'emplois et vecteur de cohésion social sur l'ensemble du territoire national.

## **À propos de la Fédésap :**

Fondée en 2007 par des dirigeants d'entreprises, la Fédésap représente les intérêts des entreprises de Services à la Personne et de Maintien à Domicile contribuant ainsi au développement de la filière du Domicile. Première fédération de la branche des entreprises de Services à la Personne, les adhérents de la Fédésap accompagnent chaque année plus de 660 000 personnes ou familles.

Elle accompagne sur les territoires la mise en œuvre des politiques familiales, du handicap et de l'autonomie dans une logique de co-construction avec les élus et les tutelles.

En savoir plus : [www.fedesap.org](http://www.fedesap.org)

Contact : Julien Jourdan – Directeur général : [jjourdan@fedesap.org](mailto:jjourdan@fedesap.org) – 06 30 54 96 83